Image not found or type unknown

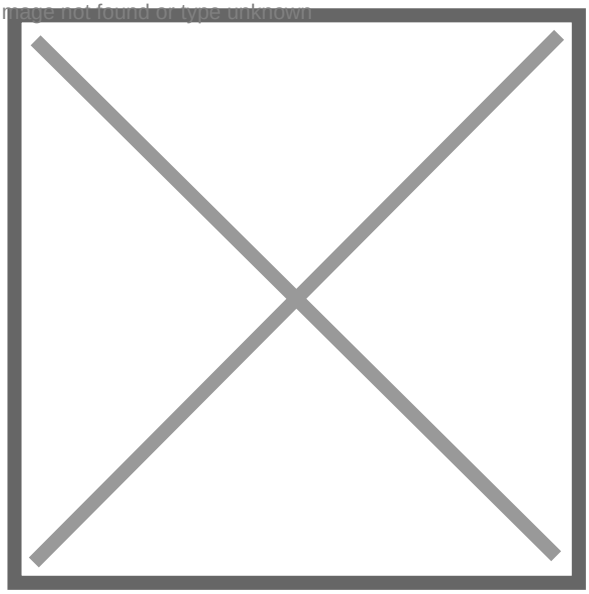

# Fausse signature sur bon de commande

Par **Benico**, le **23/05/2008** à **10:31**

Après le discours bien rodé d'un commercial vendeur de salon, j'ai signé un bon de commande mais sans effectuer ma signature habituelle. Le délai de rétractation est passé, mais je suis allé les voir pour dire que je ne souhaitai pas acheter le salon. Ils m'ont dit que la signature du bon de commande valait achat et qu'en plus j'avais souscrit un crédit gratuit, donc que je ne pouvais plus me rétracter. Peuvent ils m'obliger à acheter ce salon, sachant qu'ils n'ont pas mon RIB, mais seulement mon adresse?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés